

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Deltamethrin (5%) Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 37 McCarville Street
Charlottetown, PE C1E 2A7
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 3
Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4
Irritation de la peau : Catégorie 2
Dommages oculaires graves : Catégorie 1
Sensibilisation de la peau : Sous-catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée (Oral(e)) : Catégorie 1 (Système nerveux central, Système immunitaire)
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 1 (Système nerveux central)
Risque d'aspiration : Catégorie 1

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques :

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
- H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P331 Ne PAS faire vomir.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Des sensations cutanées peuvent survenir, comme des brûlures ou des picotements sur le visage et les muqueuses. Cependant, ces sensations ne causent pas de lésions et sont de nature transitoire (max. 24 heures).

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Donnée non disponible	Non attribuée	$\geq 30 - < 60$ *
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	2-propanol, 1-méthoxy-, 2-acétate	108-65-6	$\geq 10 - < 30$ *
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium	Donnée non disponible	Non attribuée	$\geq 5 - < 10$ *
2-Méthyle-1-propanol	Iso-butanol	78-83-1	$\geq 5 - < 10$ *
Deltaméthrine (ISO)	Donnée non disponible	52918-63-5	$\geq 5 - < 10$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

Conseils généraux	:	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
En cas d'inhalation	:	En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale.
En cas de contact avec la peau	:	En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminées. Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
En cas de contact avec les yeux	:	En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.
En cas d'ingestion	:	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. En cas de vomissement, la personne doit se pencher en avant. Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Nocif en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. Ce produit contient un pyréthroïde. L'empoisonnement aux pyréthrénoïdes ne doit pas être confondue avec l'empoisonnement aux carbamates ou aux organophosphorés. Pas d'information disponible.
Protection pour les secouristes	:	Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
Avis aux médecins	:	Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2)
------------------------------	---	---

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

	Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie. La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Composés de brome oxydes de soufre Oxydes métalliques
Méthodes spécifiques d'extinction	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Enlever toute source d'allumage. Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	: Des outils anti-étincelant doivent être utilisés. Absorber avec un absorbant inerte. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas avaler. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Se laver la peau soigneusement après manipulation. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Des outils anti-étincelant doivent être utilisés. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Les personnes déjà sensibilisées et celles susceptibles de souffrir d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou récurrentes doivent consulter leur médecin concernant le travail avec des irritants ou des sensibilisants respiratoires. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage : Garder dans des contenants proprement étiquetés. Garder sous clef. Garder hermétiquement fermé. Garder dans un endroit frais et bien aéré. Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts Substances et mélanges auto-réactifs

Deltamethrin (5%) Formulation

Version 7.1 Date de révision: 12/06/2025 Numéro de la FDS: 2333312-00022 Date de dernière parution: 04/14/2025
Date de la première parution: 12/12/2017

Peroxydes organiques
Solides inflammables
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques
Les substances et les mélanges auto-échauffantes
Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables
Produits explosifs
Gaz
Substances et mélanges extrêmement toxiques

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Hydrocarbures, C9, aromatiques	Non attribuée	TWA	200 mg/m ³ (vapeur d'hydrocarbure total)	CA AB OEL
		VEMP	200 mg/m ³	CA QC OEL
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	TWA	50 ppm	CA BC OEL
		STEL	75 ppm	CA BC OEL
		LMPT	50 ppm 270 mg/m ³	CA ON OEL
2-Méthyle-1-propanol	78-83-1	TWA	50 ppm 152 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	50 ppm	CA BC OEL
		VEMP	50 ppm 152 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	50 ppm	ACGIH
Deltaméthrine (ISO)	52918-63-5	TWA	15 µg/m ³ (OEB 3)	Interne
Autres informations: DSEN, Peau				
		limite d'essuyage	100 µg/100 cm ²	Interne

Mesures d'ordre technique

- : Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes). Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.
- Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts).
- Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.
- Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs organiques
- Protection des mains
- Matériau : Gants résistants aux produits chimiques
- Remarques : Penser à doubler les gants. Prenez note que ce produit est inflammable, ce qui pourrait avoir un impact sur la sélection de la protection des mains.
- Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.
Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.
- Protection de la peau et du corps : Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.
D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.
Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.
- Mesures d'hygiène : Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : jaune

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

Odeur	:	Donnée non disponible
Seuil de l'odeur	:	Donnée non disponible
pH	:	3 - 5
Point de fusion/congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	45 - 51 °C
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Sans objet
Inflammabilité (liquides)	:	Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	0.963 - 0.967 g/cm ³
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	complètement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

poids moléculaire : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses : Liquide et vapeurs inflammables.
Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Peut réagir avec les agents oxydants forts.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles : Oxydants
Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1,108 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 3,492 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 6.193 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 3,160 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 5,155 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 9.34 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4,445 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

2-Méthyle-1-propanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 3,350 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 18.18 mg/l
Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, femelle): 2,460 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

Deltaméthrine (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 66.7 mg/kg

DL50 (Rat): 9 - 139 mg/kg

DL50 (Souris): 19 - 34 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0.8 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 2,000 mg/kg

DL50 (Rat): > 800 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies) : DL50 (Rat): 2.5 mg/kg

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

d'administration) Voie d'application: Intraveineuse

DL50 (Souris): 10 mg/kg
Voie d'application: Intrapéritonéal

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque une irritation cutanée.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Évaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Irritation de la peau

2-Méthyle-1-propanol:

Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Irritation de la peau

Deltaméthrine (ISO):

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Espèce : Lapin
Résultat : Des effets irréversibles aux yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

2-Méthyle-1-propanol:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Des effets irréversibles aux yeux
Méthode	:	Directives du test 405 de l'OECD

Deltaméthrine (ISO):

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Irritation modérée des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Type d'essai	:	Essai de maximisation
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cobaye
Méthode	:	Directives du test 406 de l'OECD
Résultat	:	négatif

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Type d'essai	:	Essai de maximisation
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cobaye
Méthode	:	Directives du test 406 de l'OECD
Résultat	:	négatif

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Type d'essai	:	Magnusson-Kligman-Test
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cobaye
Méthode	:	Directives du test 406 de l'OECD
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

2-Méthyle-1-propanol:

Type d'essai	:	Test de Buehler
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cobaye
Méthode	:	Directives du test 406 de l'OECD
Résultat	:	négatif
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

Deltaméthrine (ISO):

Type d'essai	:	Essai de maximisation
Voies d'exposition	:	Dermale
Espèce	:	Cobaye
Résultat	:	négatif

Type d'essai	:	Test patch d'irritation répétés sur l'humain
Voies d'exposition	:	Dermale
Espèce	:	Les êtres humains
Résultat	:	positif

Mutagénicité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
	:	Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo	:	Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)
	:	Espèce: Rat
	:	Voie d'application: inhalation (vapeurs)
	:	Résultat: négatif

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
	:	Résultat: négatif

	:	Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
	:	Résultat: négatif

	:	Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)
	:	Résultat: négatif

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
	:	Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.13/14.
	:	Résultat: négatif
	:	Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

2-Méthyle-1-propanol:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
	:	Résultat: négatif

	:	Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
--	---	---

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de micronoyau in vitro
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif

Deltaméthrine (ISO):

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type d'essai: Réparation de l'ADN
Système de test: Escherichia coli
Résultat: négatif

Type d'essai: Aberration chromosomique
Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-mifère, in vitro
Système de test: Cellules de poumon de hamster chinois
Concentration: LOAEL: 20 mg/kg
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Type d'essai: test de létalité dominante
Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Type d'essai: test d'échange de chromatide sœur
Espèce: Souris
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Espèce : Rat

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 2 années
Méthode	: Directives du test 453 de l'OECD
Résultat	: négatif
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Deltaméthrine (ISO):

Espèce	: Souris, mâle et femelle
Voie d'application	: par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition	: 104 semaines
NOAEL	: 8 Poids corporel mg / kg
LOAEL	: 4 Poids corporel mg / kg
Résultat	: positif
Organes cibles	: Ganglions lymphatiques

Espèce	: Rat, mâle et femelle
Voie d'application	: par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition	: 2 années
Résultat	: négatif

Espèce	: Chien, mâle et femelle
Voie d'application	: par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition	: 2 années
NOAEL	: 1 Poids corporel mg / kg
Résultat	: négatif

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois générations
	Espèce: Rat
	Voie d'application: inhalation (vapeurs)
	Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal
	Espèce: Souris
	Voie d'application: inhalation (vapeurs)
	Résultat: négatif

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
	Espèce: Rat
	Voie d'application: inhalation (vapeurs)
	Méthode: Directives du test 416 de l'OECD
	Résultat: négatif
	Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Résultat: négatif

2-Méthyle-1-propanol:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Méthode: OPPTS 870.3800
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
Résultat: négatif

Deltaméthrine (ISO):

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur trois générations
Espèce: Rat
Voie d'application: par voie orale (alimentation)
Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg
Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Embryotoxicité.
Remarques: Toxicité importante observée lors du test

Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Développement précoce de l'embryon: LOAEL: 84 - 149 Poids corporel mg / kg
Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Embryotoxicité.

Type d'essai: Fertilité
Espèce: Rat, mâle
Voie d'application: Oral(e)
Fertilité: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg
Symptômes: Incidences sur la fécondité.
Organes cibles: Testicules

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Croissance
Espèce: Souris
Voie d'application: par voie orale (gavage)
Toxicité pour le développement: LOAEL: 1 Poids corporel mg / kg

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

Résultat: Malformations squelettiques.
Remarques: toxicité maternelle observée.

Type d'essai: Croissance
Espèce: Rat, femelle
Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel
mg / kg
Symptômes: Aucune incidence sur le développement fœtal.

Type d'essai: Croissance
Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: par voie orale (gavage)
Toxicité pour le développement: NOAEL: 16 Poids corporel
mg / kg
Symptômes: Aucune incidence sur le développement fœtal.

Toxicité pour la reproduction : Une certaine évidence d'effets néfastes sur la fonction
- Évaluation sexuelle et la fertilité, et/ou sur le développement, sur la base
d'expérimentations sur des animaux.

STOT - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

2-Méthyle-1-propanol:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires., Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Deltaméthrine (ISO):

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Composants:

Deltaméthrine (ISO):

Voies d'exposition : Ingestion

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

Organes cibles	: Système nerveux central, Système immunitaire
Évaluation	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Voies d'exposition	: inhalation (poussière/brume/émanations)
Organes cibles	: Système nerveux central
Évaluation	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Espèce	: Rat, femelle
NOAEL	: 900 mg/m ³
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 12 mois
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Espèce	: Rat
NOAEL	: >= 1,000 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 41 - 45 jours
Méthode	: Directives du test 422 de l'OECD

Espèce	: Rat
NOAEL	: > 1 mg/l
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 2 a
Méthode	: Directives du test 453 de l'OECD
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Espèce	: Lapin
NOAEL	: > 200 mg/kg
Voie d'application	: Contact avec la peau
Durée d'exposition	: 90 jours
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

2-Méthyle-1-propanol:

Espèce	: Rat
NOAEL	: > 1,450 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 90 jours
Méthode	: Directives du test 408 de l'OECD

Espèce	: Rat
NOAEL	: >= 7.5 mg/l
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 17 Sem.

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

Deltaméthrine (ISO):

Espèce	: Rat, mâle et femelle
NOAEL	: 1 mg/kg
LOAEL	: 2.5 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 13 Sem.
Organes cibles	: Système nerveux
Symptômes	: Hyper-excitabilité

Espèce	: Rat
LOAEL	: 3 mg/m3
Voie d'application	: inhalation (poussière/brume/émanations)
Durée d'exposition	: 2 wk / 5 d/wk / 6 h/d
Symptômes	: Irritation locale, irritation des voies respiratoires

Espèce	: Chien
NOAEL	: 0.1 mg/kg
LOAEL	: 1 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 13 Sem.
Organes cibles	: Système nerveux
Symptômes	: Dilatation de la pupille, Vomissements, Tremblements, Diarrhée, Salivation

Espèce	: Rat
NOAEL	: 14 mg/kg
LOAEL	: 54 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 91 jr
Organes cibles	: Système nerveux

Espèce	: Souris
LOAEL	: 6 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 12 Sem.
Organes cibles	: Système immunitaire
Symptômes	: effets sur le système immunitaire

Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Produit:

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

2-Méthyle-1-propanol:

La substance ou le mélange cause de la préoccupation en raison de la présomption qu'il présente un danger de toxicité par aspiration chez l'être humain.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

Deltaméthrine (ISO):

Inhalation	: Symptômes: irritation des voies respiratoires, Étourdissements, Sudation, Migraine, Nausée, Vomissements, anorexie, Fatigue, fourmillements, Palpitations, Vue brouillée, convulsion musculaire
Contact avec la peau	: Symptômes: Irritation de la peau, Erythème, prurit, Migraine, Nausée, Vomissements, Étourdissements, fourmillements, Sudation, convulsion musculaire, Vue brouillée, Fatigue, anorexie, Réactions allergiques
Ingestion	: Symptômes: douleur musculaire, Pupilles contractées

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Toxicité pour les poissons	: LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 9.2 mg/l Durée d'exposition: 96 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: EL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 3.2 mg/l Durée d'exposition: 48 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 7.9 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201 NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.22 mg/l Durée d'exposition: 72 h Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les microorganismes	: CE50: > 99 mg/l Durée d'exposition: 10 min

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

- | | | |
|--|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 - 180 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 500 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2. |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : | ErC50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): >= 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : | NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): >= 100 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 211 |
| Toxicité pour les microorganismes | : | EC10 (boue activée): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 30 min |

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

- | | | |
|---|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 : > 1 - < 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : | ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 0.1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) | : | NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 0.1 - 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 jr
Remarques: Selon les données provenant de matières simili- |

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

	lares	
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
2-Méthyle-1-propanol:		
Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 1,430 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia pulex (Puce d'eau)): 1,100 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 1,799 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
		NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 117 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 20 mg/l Durée d'exposition: 21 jr
Toxicité pour les microorganismes	:	CE50: > 1,000 mg/l Durée d'exposition: 16 h
Deltaméthrine (ISO):		
Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton)): 0.00048 mg/l Durée d'exposition: 96 h
		CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.00039 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Mysidopsis bahia (Mysis)): 0.0037 µg/l Durée d'exposition: 48 h
		CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0035 mg/l Durée d'exposition: 48 h
		CL50 (Gammarus fasciatus (Crevette d'eau douce)): 0.0003 µg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	:	CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 9.1 mg/l

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les poissons
(Toxicité chronique) : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)):
0.000022 mg/l
Durée d'exposition: 36 jr

NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)):
0.000017 mg/l
Durée d'exposition: 260 jr

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés aqua-
tiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0041 µg/l
Durée d'exposition: 21 jr

Persistance et dégradabilité

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 78 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 83 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 100 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive d'essais 301B de l'OCDE

2-Méthyle-1-propanol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 74 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

Deltaméthrine (ISO):

Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: 0 %(30 jr)

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.7 - 4.5

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.2

Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de calcium:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.89

2-Méthyle-1-propanol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Deltaméthrine (ISO):

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 1,800

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.6

Mobilité dans le sol

Composants:

Deltaméthrine (ISO):

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 7.2

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus	: Ne pas rejeter les déchets à l'égout. Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	: Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux. Ne pas mettre sous pression, découper, braser, souder, percer, meuler ni exposer de tels récipients à la chaleur, à la flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'allumage. Ils peuvent exploser et entraîner des blessures et/ou la mort. Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN	: UN 1993
Nom d'expédition	: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons, C9, aromatics, 2-Methoxy-1-methylethyl acetate)
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 3
Dangereux pour l'environnement	: non

IATA-DGR

UN/ID No.	: UN 1993
Nom d'expédition	: Flammable liquid, n.o.s. (Hydrocarbons, C9, aromatics, 2-Methoxy-1-methylethyl acetate)
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 366
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 355

Code IMDG

No. UN	: UN 1993
Nom d'expédition	: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons, C9, aromatics, 2-Methoxy-1-methylethyl acetate, deltamethrin (ISO))
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 3
EmS Code	: F-E, <u>S-E</u>
Polluant marin	: oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN	: UN 1993
Nom d'expédition	: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Hydrocarbures, C9, aromatiques, Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 3
Code ERG	: 128
Polluant marin	: oui(Deltaméthrine (ISO))

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS	: non établi(e)
CA. DSL	: non établi(e)
IECSC	: non établi(e)

Liste canadiennes

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	: Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: limite d'exposition à court terme
CA ON OEL / LMPT	: Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises

Deltamethrin (5%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/14/2025
7.1	12/06/2025	2333312-00022	Date de la première parution: 12/12/2017

dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 12/06/2025
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F